



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/11

**OBJET : LOCATION DE BÂTIMENTS MODULAIRES SUR LE
SITE MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 20/02/2017

Reçu en préfecture le 20/02/2017

Affiché le

SLOW

ID : 2017-02-2017-11-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 8 Février 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 Février 2017

**Le 15 Février 2017 l'année deux mille
dix-sept à 18h30**

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la

Communauté de Communes de

Montesquieu, légalement convoqué, s'est

réuni sous la présidence de Christian

TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme. TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	A		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme. BOUROSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	E	M.DIAS
BOUROSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Martine	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	M.GACHET	BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	E	M.CHEVALIER
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	E	M. BENESSE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CLEMENT est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2016 est adopté à l'unanimité

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**

Vu les statuts de la CCM,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/11

**OBJET : LOCATION DE BÂTIMENTS MODULAIRES SUR LE
SITE MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 20/02/2017

Reçu en préfecture le 20/02/2017

Affiché le

SLO

ID: 2017-02-2017-11-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3 1° relatif au développement économique.

Vu la délibération n°2016/130 du 6 décembre 2016 portant sur le lancement d'une consultation pour la location de bâtiments modulaires.

EXPOSÉ :

Dans le cadre de la location sur 4 ans de 900 m² de bâtiments modulaires, comme exposé dans la délibération ci-dessus référencée, un budget de fonctionnement prévisionnel a été établi.

Il se décompose selon les phases suivantes :

Forfait mise en place des bâtiments modulaires d'un montant de 330 000€ TTC
48 Loyers mensuels de 26 580 € TTC

soit

- l'estimation pour l'année 2017 (comprenant le forfait de mise en place + 4 mois) est évaluée à 436 320 € TTC
- l'estimation pour l'année 2018 (12 mois) est évaluée à 318 960 € TTC
- l'estimation pour l'année 2019 (12 mois) est évaluée à 318 960 € TTC
- l'estimation pour l'année 2020 (12 mois) est évaluée à 318 960 € TTC
- l'estimation pour l'année 2021 (8 mois) est évaluée à 212 640 € TTC.

Le coût total de l'opération est estimé à 1 605 840 € TTC répartis sur 48 mois.

***Le Conseil Communautaire par 29 voix pour ; 13 abstentions, M. CLAVERIE
M.DARBO, M.BLANQUE, M.BALAYE, Mme BOURROUSSE, M.GACHET, Mme
ROUSSELOT (PROCURATION M.GACHET), M.DE MONTESQUIEU, Mme DUFRANC,
M.DUFRANC, M.GAZEAU (PROCURATION Mme BOURROUSSE), M.DIAS, M.PASETTI
(PROCURATION M.DIAS)***

Autoriser le Président à lancer la consultation pour assurer la prestation telle que précédemment décrite,

Inscrire les crédits nécessaires aux budgets afférents

Autoriser le Président à signer le(s) marché(s) avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) et le mandater pour mener toutes les démarches nécessaires et utiles.

Fait à Martillac, le 15 Février 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement